

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 f. — 6 mois, 16 f. — Un an, 30 f.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 f. 75 c.

N<sup>o</sup> 84. Vol. IV. — SAMEDI 5 OCTOBRE 1844.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dep. — 3 mois, 9 f. — 6 mois, 17 f. — Un an, 32 f.  
 — l'Etranger. — 10 f. — 20 f. — 40 f.

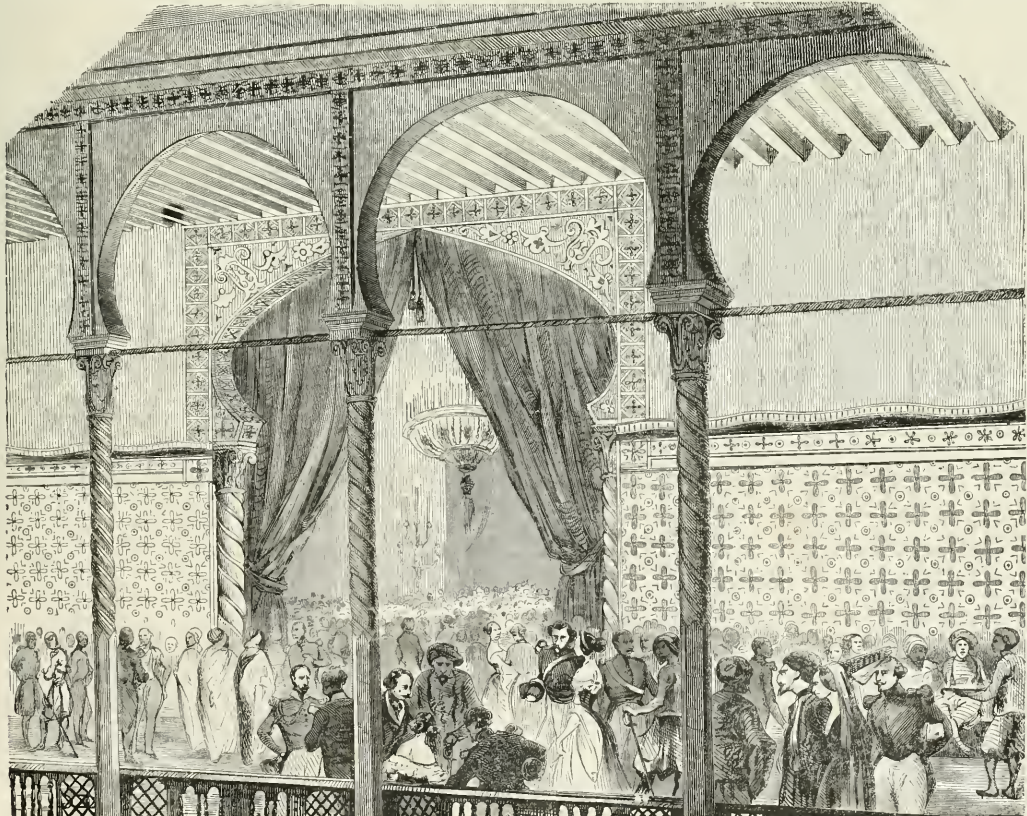
### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.**  
 Histoire de la Semaine. **Grand Bal donné dans le Collège d'Alger en l'honneur du maréchal Bugeaud.** — Courrier de Paris. **Les Artistes du Théâtre-Italien traversant la Manche.** — Ascension au Mont Blanc, par MM. Martin, Gravais et Lepiteur. **Deux Gravures d'après les dessins de M. Lepiteur: Maison de Jacques Balmat; Vue de la Pointe du Glacier des Bosses au mois d'août 1844; la Pierre-Ponce; la Fierredes-Echelles; Cascade du Pilon; Vue générale des Rochers des Grands-Mulets; Vue extérieure de la Tente de la Vre et à la 5e Ascension; Vue intérieure de la Tente; les Sévres; le Grand Plateau; le Village de l'Annuaire et le Mont Blanc.** — **Travaux publics.** Sur quelques systèmes nouveaux de Ponts. **Quatre Gravures.** — **Maroc.** Arrivée à Paris des Drapeaux marocains, de la Tente et du Parasol du fils aîné de l'empereur. **Vue générale de la Tente; Vues extérieure et intérieure; Instruments de musique. Giberie. Sabre. Chapreau, Drapeaux et Parasol du fils de l'empereur.** — **Bulletin Bibliographique.** — **Annonces.** — **De la Révélation de la Pointe-à-Pître.** **Vue de la Pointe-à-Pître telle qu'elle est actuellement; système de constructions nouvelles.** — **Rébus.**

### Histoire de la Semaine.

On danse à Alger; à Paris, on fait genre pour une exhibition, et ces plaisirs, c'est le traité avec le Maroc qui nous les a faits, ce traité que nous fétons, comme la divinité, sans l'avoir vu. Un autre vous dira et vous montrera quelques pages plus loin les trophées plus ou moins curieux qu'on vient d'étaler à la curiosité parisienne; nous avons, nous, à vous raconter et à vous faire voir la fête qui a été donnée à Alger au maréchal gouverneur à son retour de sa glorieuse expédition. C'est le 16 du mois dernier que lui a été offert un banquet, et pour que les nombreux convives qui s'étaient fait inscrire pussent tous y figurer, la table avait été dressée sur la place même. Une décoration en

fer forgé, disposée au milieu de cette place, encadrait les drapeaux conquis à l'Is; entre ces trophées, on lisait sur des médaillons les principales victoires des armées de terre et de mer en Afrique. Une immense table en fer à cheval, comprenant plus de cinq cents couverts, s'étendait sur trois côtés; elle était surmontée de guirlandes de verdure d'où pendaient des lanternes, lesquelles, avec les ifs placés de distance en distance, jetaient une vive lumière sur la scène et l'ampoulet. Rien n'y a marqué: les tosts moins encore que tout le reste. Ils ont tous été inspirés par de nobles sentiments. Mais quelques-uns étaient accompagnés de développements oratoires que les dames, qui attendaient le commencement du bal, trouvaient un peu longs. A huit heures du soir les convives se sont rendus à la fête dansante. La cour du Collège, bâtiment qui servait autrefois de caserne aux janis-



(Grand Bal donné dans le Collège d'Alger en l'honneur du maréchal Bugeaud.)





surchargés de banknotes.

Paris n'en continue pas moins à s'amuser, comme les exemples suivants l'attestent : sept femmes de l'hôpital Saint-Louis ont maugé d'être brûlées toutes vivantes dans un bain de vapeur; un charretier a retiré de la Seine un cadavre qui a été reconnu pour être celui de M. Clément, régisseur du théâtre de Versailles; un nommé Tarterin a été écrasé hier sous les roues d'une voiture; un soldat s'est pendu à un arbre du bois de Vincennes; un incendie a éclaté rue de l'Orillon et a dévoré une maison entière; deux ouvriers se sont pris de querelle dans la rue Blanche: l'un, dans sa fureur, a mordu et arraché l'oreille de l'autre; effrayé des suites de sa

propre violence, il s'est porté à lui-même dans la poitrine plusieurs coups de couteau. Trois couvreurs sont tombés d'un échafaudage, et se sont brisé le crâne sur le pavé; une

(Les artistes du Théâtre-Italien traversant la Manche.)



pauvre mère, sans travail et sans pain, s'est précipitée avec son enfant dans le canal Saint-Martin. Paris continue à être la Ville la plus gaie du monde!

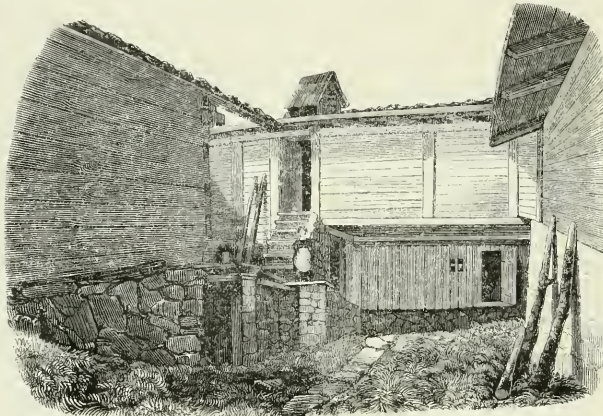
Ascension au mont Blanc, par MM. Martins, Bravais et Lepileur.

Chamonix, 6 septembre 1844.

Mon cher Joanne,

C'est à l'auteur de l'itinéraire en Suisse que reviennent de

droit les détails sur une ascension au mont Blanc; aussi je m'empresse de vous envoyer ceux que j'ai pu recueillir sur le voyage scientifique de nos compatriotes. Depuis près de six semaines, il n'est question dans la vallée que du voyage des

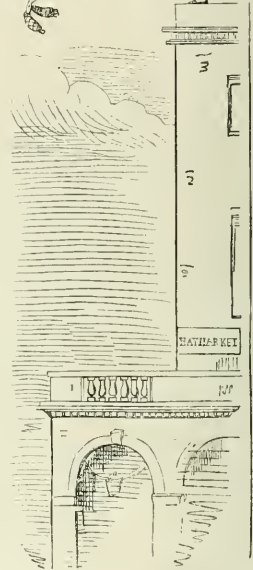


(Maison de Jacques Balmat.)

trois Français. Les Anglais, qui abondent toujours ici, n'entendent parler, de Genève à Chamonix, que des trois Fran-

çais, et ce mot, qui sonne mal à leurs oreilles, surtout en ce moment, augmente encore l'air sérieux et tant soit peu morose

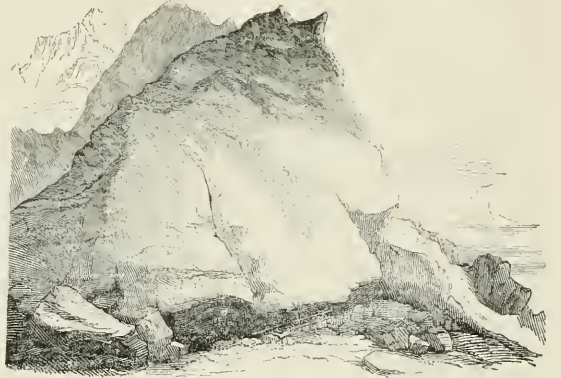
du touriste britannique. Enfin les journaux impriment toutes les nouvelles qu'ils peuvent avoir sur les tentatives plus ou



(Vue de la Voûte du Glacier des Bossons, au mois d'août 1844.)



(La Pierre-Pointue.)



(La Pierre-de-l'Échelle.)

moins heureuses de nos voyageurs, et il ne manque absolument à la publicité de l'entreprise qu'un numéro de *l'Illustration*. Vous allez pouvoir combler cette lacune.

MM. Bravais et Martins s'étaient déjà, depuis plusieurs années, occupés d'observations scientifiques dans les Alpes. Ayant reçu du gouvernement, au printemps dernier, une mission spéciale pour continuer leurs travaux dans ces contrées, ils pensèrent à répéter sur le mont Blanc une partie des expériences déjà faites par eux au Faulhorn, en y ajoutant d'autres recherches qu'il pouvait être intéressant de faire sur cette montagne inexplorée depuis de Saussure au point de vue scientifique. Les questions à étudier se présentaient en foule, et ces messieurs, jugeant utile de s'adjointre un collaborateur, proposèrent à un de leurs amis, M. le docteur Lepileur, de prendre part à l'expédition. Cette offre fut acceptée avec empressement, et dès lors on s'occupa en commun des préparatifs de toutes sortes, de l'achat des instruments, des vêtements nécessaires, d'une tente, en un mot de tout le matériel, tandis que, par des travaux préliminaires, on procédait à l'étude des phénomènes qui devaient se présenter à l'observation.

Partis de Paris le 16 juillet, ces messieurs arrivèrent à Chamounix le 28, après s'être arrêtés quelques jours à Genève pour comparer leurs instruments à ceux de l'observatoire de cette ville.

Le début de leur voyage n'avait pas été heureux. En traversant pendant la nuit un valon du Jura, la diligence faillit verser sur une route en réparation, et les voyageurs, penchés sur le bord d'un ravin de quatre à cinq mètres avec la voiture qui portait leur fortune, eurent pendant quelques instants que leur ascension se terminerait aux environs de Saint-Laurent ou de Champagnole. Heureusement la voiture se releva, grâce aux efforts de chacun, et cet incident n'eut de suites fâcheuses pour personne, excepté pour un avocat italien, voyageur du coupé, qui, devenu fou de frayeur, passa le reste de la nuit à voir autour de lui des précipices et à vouloir sauter par la portière pour les éviter.

De Genève à Chamounix tout alla bien d'abord : la douane sarde avait reçu des instructions spéciales ; une lettre de M. l'ambassadeur de Sardaigne, destinée à faire reconnaître ces messieurs, fit sur les préposés d'Annessa l'effet d'un talisman, et ce fut seulement pour sauver le principe qu'ils ouvrirent la boîte d'une boussole, dont la vue sembla leur inspirer beaucoup d'intérêt.

C'est une belle chose que la douane, puisqu'avec un mot de bonne recommandation, on peut passer comme si elle n'était pas ; mais par malheur il n'est pas de recommandation qui puisse rendre facile aux voitures la route de Sallanches à Chamounix.

Figurez-vous, mon cher ami, une de ces longues charrettes

à quatre roues que dans ce pays on nomme pompeusement un char. Ce char, encombré de caisses, de ballots, d'effets



(Cascade du Peterin.)

de toutes sortes, est attelé d'une ou deux haridelles qu'il menace d'entraîner en arrière sur la pente qu'elles gravissent, qu'il pousse à la descente en leur tombant sur la croupe. Autour du char manœuvrent de leur mieux quatre ou cinq individus portant des baronnettes, des bâtons de montagnes, poussant à la roue, retenant la voiture dans les descentes rapides, tremblant sans cesse de voir cette caisse écrasée par cette ancre, ou l'essieu se rompre au passage d'un torrent, et tout le voyage tomber dans l'eau. Ce fut ainsi que l'expédition arriva à Servoz, et le lendemain à Chamounix.

Je ne vous dirai rien des difficultés que ces messieurs rencontrèrent dans les préparatifs de leur ascension. Il ne leur fallait pas moins de trente-cinq hommes pour porter leurs instruments, leur tente, leurs vivres et les vêtements destinés à les préserver du froid et des intempéries dans les régions élevées. Ils se choisirent de plus trois guides parmi les plus habiles et les plus robustes de la vallée.

Enfin tout s'arrangea ; le départ fut fixé au 31 juillet, et, le 50 au soir, on divisa par lots d'un poids égal, autant que possible, les objets à transporter. Chaque porteur devait être chargé d'environ douze kilogrammes, et de ses vivres pour trois jours. Quelques lots excédaient la limite fixée ; ainsi la tente pesait quinze kilogrammes. Pour prévenir toute difficulté à cet égard, les lots furent tirés au sort, et cette façon de procéder reçut l'approbation générale, parce qu'elle excluait tout soupçon de préférence.

Le 31 juillet, à quatre heures du matin, guides et porteurs étaient réunis dans la cour de l'hôtel de Londres.

C'était un spectacle curieux de voir tous ces hommes différents de taille et de costume disposer chacun à sa manière, dans des sacs, dans des hottes ou sur des crochets, les objets qu'ils devaient transporter dans ces régions glaciales où le soleil brillait déjà de tout son éclat, tandis que le jour commençait à peine dans la vallée.

On fit la distribution des vivres ; chaque homme reçut sa ration de pain, de viande, de fromage, de fruits secs et de sucre, enfin, à sept heures et demie, on se mit en marche.

Le plus beau temps semblait devoir favoriser le voyage ; toutefois le vent de sud-ouest régnait sur les cimes, et le baromètre baissait un peu depuis quelques heures ; mais ces signes de mauvais augure ne pouvaient faire place à ceux d'un temps plus certain, et d'ailleurs on était alors trop avancé pour reculer.

La caravane se composait de trente-cinq porteurs et de trois guides, Jean Mugnier, Michel Coultet et Gédéon Balmat. Deux jeunes gens de la vallée s'étaient joints à leurs camarades, et montaient avec eux par partie de plaisir. C'étaient donc quarante-trois personnes qui allaient à la fois tenter d'escalader le mont Blanc, et jamais colonne si nombreuse n'était partie de Chamounix.



Les Scraux. — La Caravane montant sur les glaciers.)





maintenant réussir à tout prix, sous peine d'encourir le ridicule, ou tout au moins cette condescendance ironique de tant de gens heureux de voir échouer les autres dans leurs projets. Peu de personnes savent ce que c'est qu'une course de glaciers, bien peu se font une idée d'un voyage au mont Blanc, et d'ailleurs chez nous, comme partout, celui qui échoue a toujours tort.

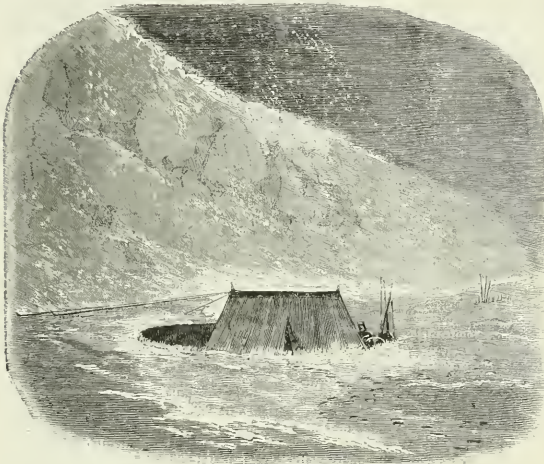
Le terme fatal approchait, et, pour faire divers à leurs tristes pensées, nos observateurs, après avoir étudié à fond la vallée de Chamounix, étaient allés chercher de nouveaux sujets d'étude à Saint-Gervais, sur la Forclaz et dans les environs de Salanches. Le 25 août, le baromètre commençait à remonter, il était temps; le 26, les trois voyageurs étaient de retour à Chamounix, décidés à monter le 27 au matin. Mais dans la nuit le baro-



(Vue générale des rochers des Grands-Mulets.)

mètre fléchit un peu. Ne voulant rien tenter au hasard, on décida qu'il fallait attendre encore. Dans la journée, le mercure remonta, le vent était depuis deux jours au N., inclinant à l'E. Tout présageait le beau temps, et l'espérance de réussir enfin commençait à remplacer le découragement.

Pour gagner du temps et rendre la montée plus facile, on fixa l'heure du départ à minuit. Le 27 août, à onze heures et demie, Mugnier vint réveiller ces messieurs; et à minuit un quart, le 28, ils passèrent sur le pont de l'Arve, avec leurs deux guides et cinq porteurs, comme la seconde fois; seulement deux des anciens porteurs, absents de Chamounix, avaient dû être remplacés par Ambroise Couliet et un autre dont j'ai oublié le nom. La pleine lune favorisait leur marche, Jupiter s'élevait dans tout son éclat au-dessus des ai-



(Vue de la Tente à la première Ascension.)



(Vue de la Tente à la troisième Ascension.)

guilles, la brise descendante de la vallée et le peu de scintillement des étoiles annonçaient le beau temps. On marchait avec confiance, et chacun se croyait cette fois sûr du succès. L'étroit défilé qui s'étend du bas du glacier des Bossons à la Pierre-de-l'Échelle, et que l'on traverse au-dessus de la Pierre-Pointue, présentait au clair de lune un aspect effrayant; c'était grand et sauvage plus que toutes les créations possibles de l'imagination. Ces rochers immenses, ce noir précipice, surmontés par le chaos du glacier, par ces blocs entassés qui, de temps en temps, roulent avec fracas, et vont se perdre au fond de l'abîme, tout cela, grandi encore par la lumière fantastique de la lune, semblait destiné à servir de cadre à quelque scène de Freyschutz ou de Faust.

Au point du jour on était à la Pierre-de-l'Échelle; chacun de ces lieux trop connus, le chalet de la Para, la Pierre-Pointue, la Pierre-de-l'Échelle, qu'on avait vus déjà deux fois dans une si triste disposition d'esprit, semblaient alors se parler de toutes leurs bontés pour faire bon accueil à ceux qui revenaient. Le panorama de la Pierre-de-l'Échelle était éclairé par la lumière douteuse de l'aurore; les monts Vergi et la chaîne des



(Intérieur de la Tente.)

Fiz étaient couverts d'un léger voile de vapeurs transparentes, à travers lesquelles on distinguait les grands détails des montagnes. De longs nuages légers et minces comme des filets s'étendaient à l'horizon vers le N.-E., mais ils n'étaient pas de nature à inspirer de l'inquiétude.

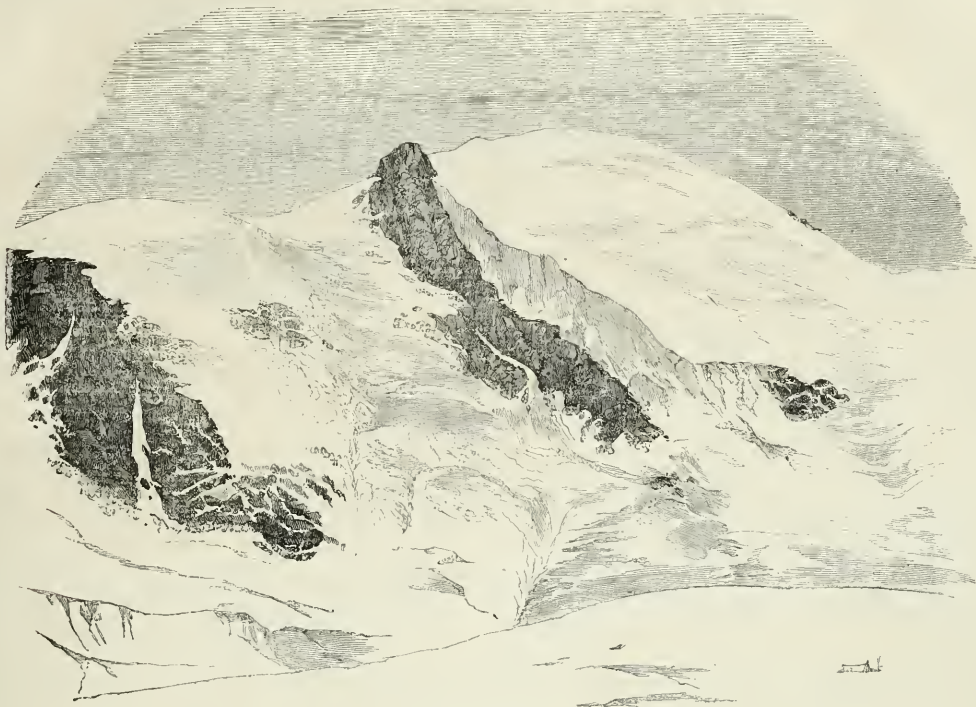
À quatre heures quarante minutes, on entra sur le glacier, qui fut traversé, comme la seconde fois, avec assez de peine, à cause des neiges nouvelles. Le lever du soleil fut magnifique, et les phénomènes qu'il présenta furent étudiés avec soin. Un peu plus haut que les Grands-Mulets, arqués on n'observa pas, un des porteurs, celui dont j'ai oublié le nom, se sentit défaillir; Mugnier prit son sac pour le soulager, mais le pauvre garçon ne put continuer même sans fatigue; il était mort à fait pris de ce mal de montagne si analogue au mal de mer. On fut obligé de le renvoyer à Chamounix; dès qu'il eut commencé à descendre, ses forces revinrent, et il arriva chez lui, quelques heures après, en parfaite santé. Cependant il fallut partager entre Mugnier et Michel Couliet le charge de ce porteur; heureusement ces deux braves amis ne manquaient ni de courage ni de force, et toute la troupe arriva sans autre incident remarquable au grand plateau. Il était onze heures au moment où ceux qui marchaient



les premiers aperçurent la tente; ils poussèrent des cris de joie, et se hâtèrent de s'en approcher pour s'assurer de l'état où elle était. En effet, on n'était pas sans quelque inquiétude sur

les dégradations qu'elle avait pu subir dans le cours de trois semaines, et par un temps si souvent mauvais. Du Breven, où ces messieurs étaient montés quelques jours auparavant pour

l'examiner avec une longue-vue, elle semblait ensevelie sous la neige du côté du S.-O., tandis que le côté N.-E. en était tout à fait dégarni. Enfin on la revoyait, et elle avait résisté.



(Vue générale du Grand Plateau.)

Seulement la neige s'élevait autour d'elle jusqu'à 1<sup>m</sup>, 20 de hauteur au N.-E., et encore plus haut vers le S.-O. Le fossé creusé par le vent existait toujours du côté où il avait soufflé constamment depuis un mois; mais au N.-E. la neige

pesait sur la toile, qu'elle avait tirillée par-dessus la traverse, et sur laquelle elle dessinait de gros plis.

Au reste, rien de brisé, rien de déchiré. Quand on eut enlevé la neige qui en obstruait les abords, elle se redressa

et se tendit aussi régulière et aussi coquette que le premier jour, seulement le soleil et le beau temps la faisaient paraître beaucoup plus jolie aux yeux de ses habitants.

A midi, les observations commencèrent, pour ne plus être



(Vue de Chamounix et du Mont Blanc.)

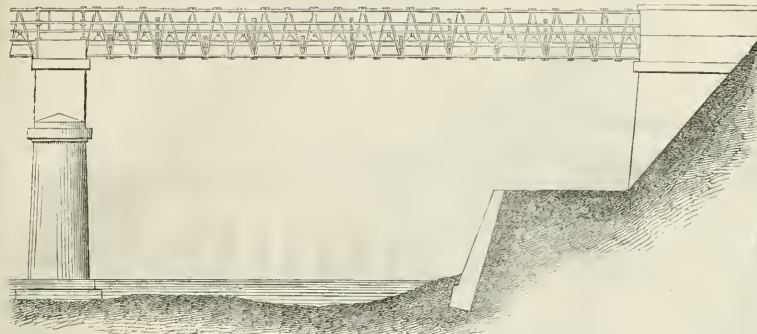
interrompues pendant le cours du voyage. Chacun de ces messieurs s'occupait de sa part de travail, et quelquefois deux d'entre eux se réunissaient pour les études qui devaient être faites en commun.

Les effets de la rarefaction de l'air furent, cette fois encore,

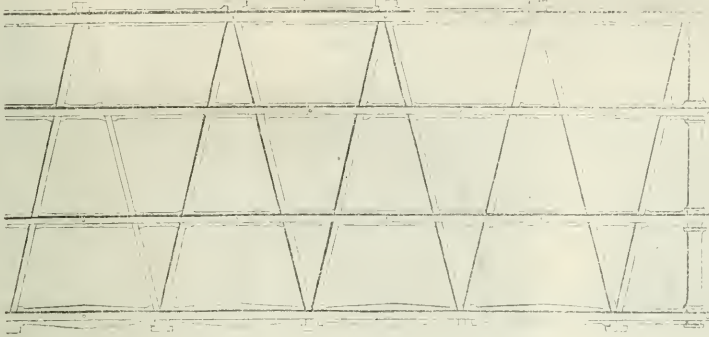
les mêmes que lors des deux premières tentatives. L'exercice musculaire n'amena pas très-rapidement l'essoufflement; on pouvait, par exemple, travailler assez longtemps avec la pelle à déblayer la tente, et quand au bout de cinq à six minutes on laissait ce travail à d'autres, c'était plutôt par ennui que par fatigue.

Pendant la journée avait été rude pour tout le monde: on avait peu dormi la nuit précédente, et chacun ressentait plus ou moins l'influence de ces prédispositions, dont les effets se confondaient avec ceux de la rarefaction. Cette dernière cause agissait cependant d'une manière évidente sur l'état

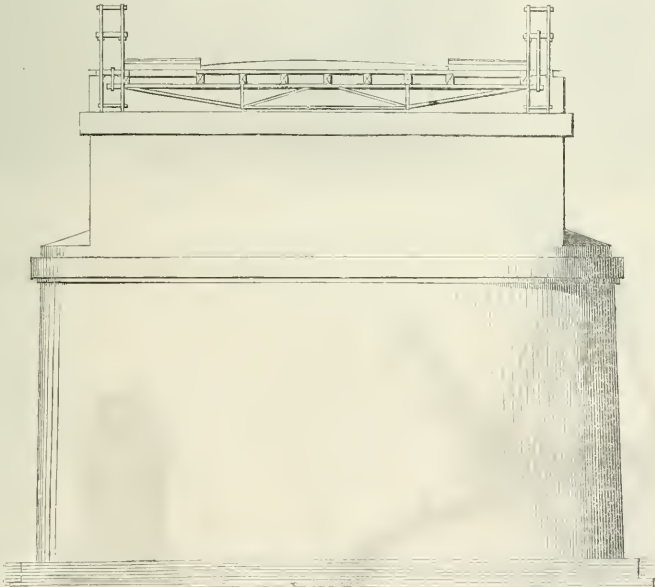




(Fig. 1. — Pont en fer forgé et en fonte, suivant le système Neville. — Élévation d'une travée.)



(Fig. 2. — Détail d'assemblage des pièces d'une Ferme du système Neville.)



(Fig. 5. — Coupe en travers d'un pont avec deux Fermes doubles, suivant le système Neville.)



(Fig. 4. — Plan d'une Ferme double, suivant le système Neville.)

lées en maçonnerie, sans exercer de poussée sensible sur ces appuis.

La fig. 2 fait comprendre en quoi consistent la composition et le mode d'assemblage de chacune des fermes de la travée.

On voit une série de jambes inclinées, en fer forgé, qui viennent butter deux à deux l'une contre l'autre à leurs parties inférieure et supérieure. Des traverses en fonte interposées entre les points d'assemblage, maintiennent ces points con-

stantment à la même distance l'un de l'autre. Deux autres cours de traverses intermédiaires sont placés entre les deux lignes extrêmes. Pour prévenir les glissements latéraux, de simples bandes en fer forgé sont clouées extérieurement aux traverses de fonte, sur ces traverses elles-mêmes. On voit donc qu'un seul des compartiments de la figure ne peut se déformer sans réagir sur les compartiments voisins, et ainsi de suite, de proche en proche. De là l'extrême rigidité des fermes de M. Neville. De plus, le fer et la fonte y sont employés avec discernement, suivant un mode avantageux; le fer y résistait à la flexion et la fonte à la compression.

La fig. 5 est la coupe en travers d'un pont de 8 mètres de largeur intérieure tel que l'avait d'abord projeté M. Neville. Deux fermes doubles placées aux extrémités supportaient à elles seules tout le pont. Des fermettes transversales en fer forgé et fonte auraient reçu les longrines, sur lesquelles aurait été placé le tablier.

On voit le plan d'une de ces deux fermes sur la fig. 4, qui est à une échelle triple de la fig. 5.

Le pont de M. Neville a déjà été exécuté sur un assez grand nombre de points. Le chemin de Paris à Rouen en présente deux ou trois. L'élargissement d'un pont sur lequel la route de Batignolles à Saint-Denis traverse le canal du même nom, a eu lieu à l'aide de formes disposées suivant le même système. Enfin, le grand pont de Besons sur la Seine est actuellement reconstruit par le même ingénieur, moyennant un forfait de deux cent cinquante mille francs, accepté par le ministre des travaux publics. Seulement M. Neville, ayant égard aux conseils qui lui ont été donnés par les ingénieurs du gouvernement, a apporté à son premier projet quelques modifications heureuses. Ainsi, au lieu de deux fermes doubles placées aux têtes du pont, il en emploie cinq équidistantes et simples, reliées latéralement entre elles par des croix de saint André et par des tirants en fer forgé. Le tablier du pont se trouve alors placé à la partie supérieure de ces fermes dont aucune ne sert plus de garde-corps. Aux fermettes transversales en fer forgé sont substituées de simples poutrelles en bois, sur lesquelles on cloue les longrines de support du plancher. Le toit est recouvert d'un pavage en bois suivant le système Delille, avec deux trottoirs latéraux en asphalte.

Le pont de Besons se composera de 7 travées semblables, dont l'ouverture varie de 20 à 21 mètres. La hauteur libre du passage au dessus des plus basses eaux sera de 9 mètres 50 centimètres. Les travaux de démolition de la vieille charpente ont commencé le 5 juillet dernier, le pont sera livré à la circulation dans les premiers jours de novembre.

Les épreuves subies par le nouveau système sont de nature à ne laisser aucun doute sur sa parfaite solidité tant qu'il ne s'agit que de résister à des efforts verticaux. Ainsi, déjà un modèle de 22 mètres 50 centimètres d'ouverture, n'ayant que les deux fermes doubles aux têtes, avait supporté pendant des semaines entières, l'énorme charge de 500 kil. par mètre carré, sans que la flexion au milieu eût excédé 51 millimètres. On sait que l'épreuve des ponts suspendus consiste en une charge qui n'est que de 200 kilog. par mètre carré pendant 5 jours seulement. Les travées déjà préparées pour le pont de Besons ont encore mieux résisté sous la charge d'épreuve ordinaire d'un pont suspendu, elles n'ont fléchi que de 18 millimètres et demi en leur milieu; un choc produit par la chute d'un poids de 4,500 kilog. tombant de 75 centimètres de hauteur, n'y a déterminé qu'une flexion d'un millimètre, et n'y a rien dérangé.

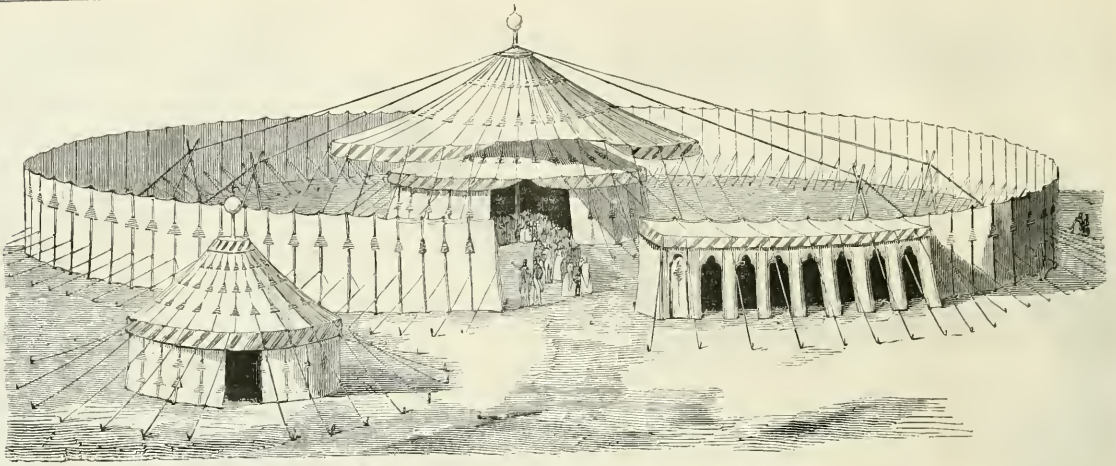
Voilà de quoi rassurer les esprits les plus timides, au moins pour le moment présent. Une expérience prolongée peut seule faire reconnaître quel sera l'effet des dilatations et des contractions alternatives dues aux variations de température, et que l'on doit craindre des modifications moléculaires que les métaux éprouvent quand ils sont soumis à des vibrations répétées. — Quand il s'agit de travées dont la portée ne doit pas dépasser 20 à 25 mètres, il y a lieu de croire que le système de M. Neville est l'un des plus économiques que l'on puisse adopter pour un pont métallique; mais pour des portées considérables, le système de voussours en fonte dont M. Polonceau nous a donné un spécimen si remarquable au pont du Carrousel, nous semblerait préférable. — Ajoutons que l'application des voussours de M. Polonceau au pont de Besons aurait probablement coûté au moins 50,000 fr. de plus que le marché qu'exécute actuellement M. Neville.

On a vu figurer à la dernière exposition de l'industrie un très-joli modèle d'une travée suivant le système de cet ingénieur, auquel une médaille d'argent a été décernée par le jury central.

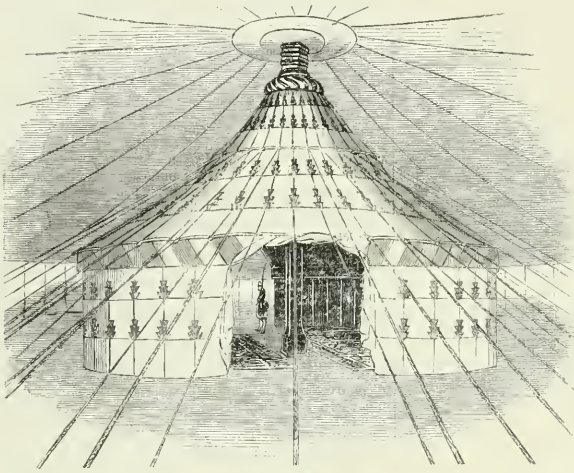
## Maroc.

ARRIVÉE A PARIS DES DRAPEAUX MAROCAINS, DE LA TENTE ET DU PARASOL DU FILS AÎNÉ DE L'EMPEREUR, SIDI-MOHAMMED.

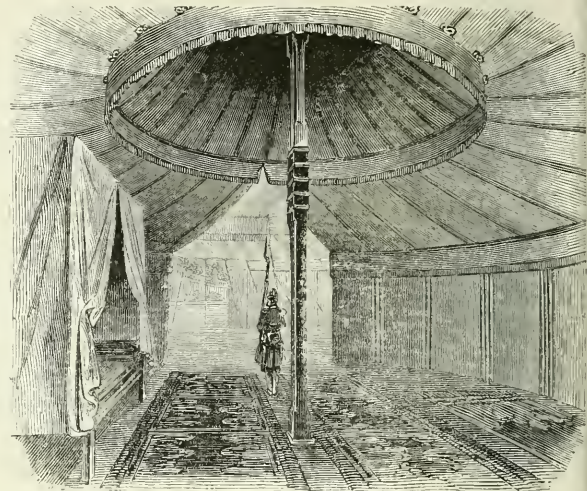
M. le colonel Eynard, aide de camp de M. le maréchal Bugeaud, a été chargé d'apporter à Paris les trophées pris sur les Marocains à la bataille d'Isli. Cet officier supérieur a pris lui-même une part active à ce glorieux fait d'armes, ainsi qu'à toutes les opérations militaires accomplies en Algérie depuis 1841. M. le colonel Eynard était parti au mois d'avril dernier à la tête d'une colonne d'expédition pour opérer dans le Sud-Ouest, pendant que le gouverneur général opérait dans l'Est chez les Kabyles, et pour couper au besoin toute communication entre Abd-el-Kader et les tribus du Tell. Depuis trois mois et demi, M. le colonel Eynard parcourait donc le limite du Tell dans toutes les directions, rassurant nos allies, reconstruisant les tribus désorganisées, paraisant nos intrigués d'Abd-el-Kader, arrêtant ses tentatives d'incursions, enfin, maintenant partout la tranquillité, quand les événements l'ont appelé sur la frontière du Maroc. Il a opéré sa jonction avec M. le maré-



(Disposition générale de la tente du fils de l'empereur du Maroc, prise à la bataille d'Isli.)



(Vue extérieure de la tente.)

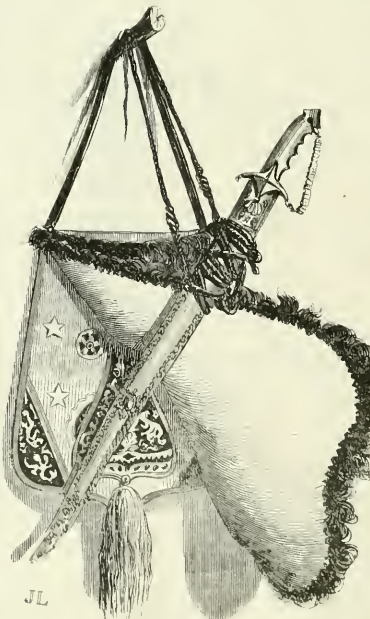


(Vue intérieure de la tente.)

chal gouverneur général le 11 août, c'est-à-dire trois jours avant l'heureuse bataille d'Isli, sa colonne ayant parcouru



(Instrument de musique, poignard et bonnet.)



(Giberne et sabre.)

de l'empereur, est depuis quelques jours exposée à la curiosité publique. Arrivée à Paris, le 27 septembre, elle a été,



(Chapeau de chef arabe.)

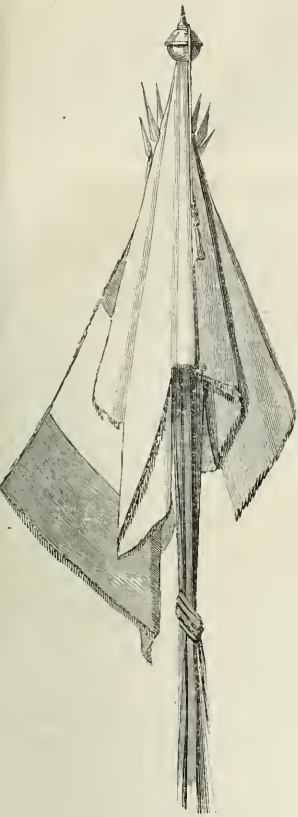
plus de 530 lieues, sans rencontrer de populations sérieusement hostiles.

La tente de Sidi-Mohammed-ben-Abd-el-Rahman fils aîné

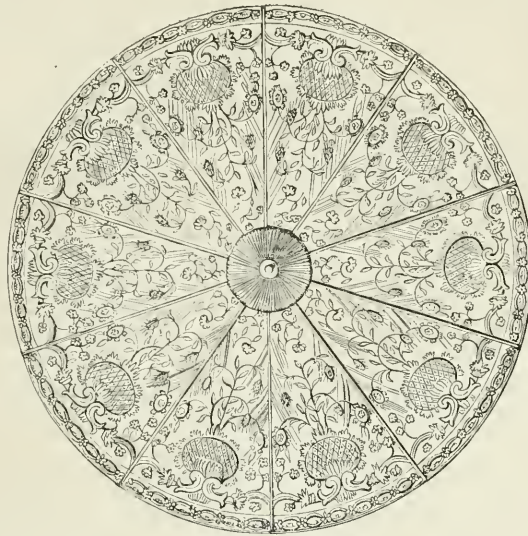
dés le lendemain, dressée sur l'emplacement du grand bassin des Tuileries, du côté de la place de la Concorde. Une cinquantaine d'ouvriers ont été occupés à jeter un plancher vo-

lit de son ancien maître, et elle a traversé la France en poste; son volume formait 148 ballots.

La tente impériale, en toile d'un blanc sale, avec ornements arabesques de toile bleue appliqués de distance en distance sur les coutures extérieures, a la forme



(Groupe de Drap. aux.)



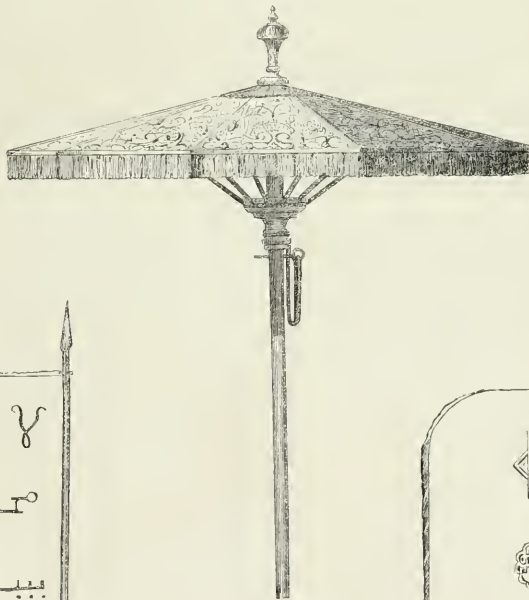
(Plan du Parasol.)

ronde d'un pavillon ou marabout. Elle est doublée à l'intérieur en drap rouge. Au-dessus de la première tente, s'en élève une seconde beaucoup plus grande et ainsi superposée pour garantir celle de dessous des rayons du soleil. Un espace libre, ménagé entre les deux, au moyen de planches carrées placées l'une



(Groupe de Drapeaux.)

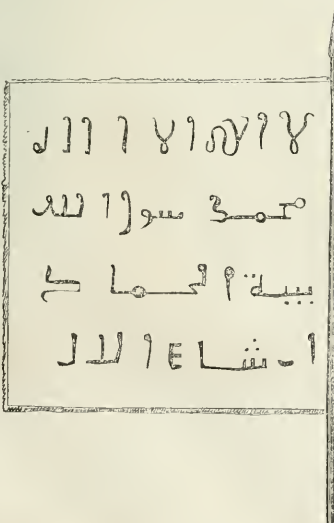
lant sur le bassin. Les travaux ont été exécutés, sous la direction de M. Fontaine, architecte du roi, par les tapissiers de la liste civile et les machinistes de l'Opéra. La tente est toute une maison complète qui se démonte à au Maroc, tapis, lit, sofa, rien n'y manquait; il fallut quarante mulets pour la transporter. Aux Tuileries, elle renferme seulement le



(Profil du Parasol.)

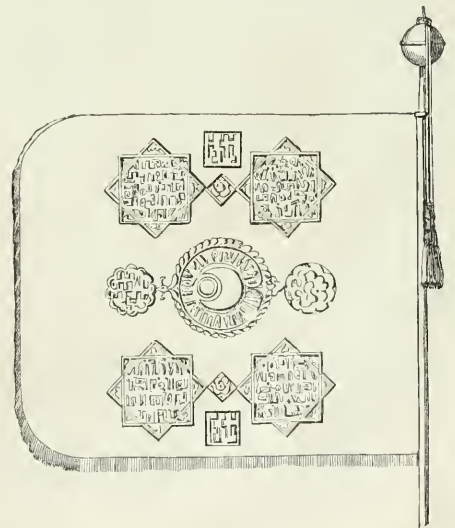
commodité du transport; la brisure est en forme de sillons, et les morceaux se tiennent au moyen de boulons et de cercles en fer.

A l'entrée de la tente servant d'habitation, et sur l'un des côtés, en avant d'une espèce de couloir qui y donne accès, étaient pratiqués une demi-douzaine d'arceaux, ou plutôt de niches, dans les-



(Detail des Drapeaux.)

au-dessus de l'autre et peintes en bleu, rouge et jaune, permet à l'air de circuler, et entretient la fraîcheur dans la tente inférieure. Les deux tentes sont surmontées d'une boule en cuivre doré assez grosse, qu'on apercevait de toutes les parties du camp. La poutre qui les supporte est peinte en bleu, et les arêtes en rouge. Elle peut se briser en deux parties pour la



(Detail des Drapeaux.)

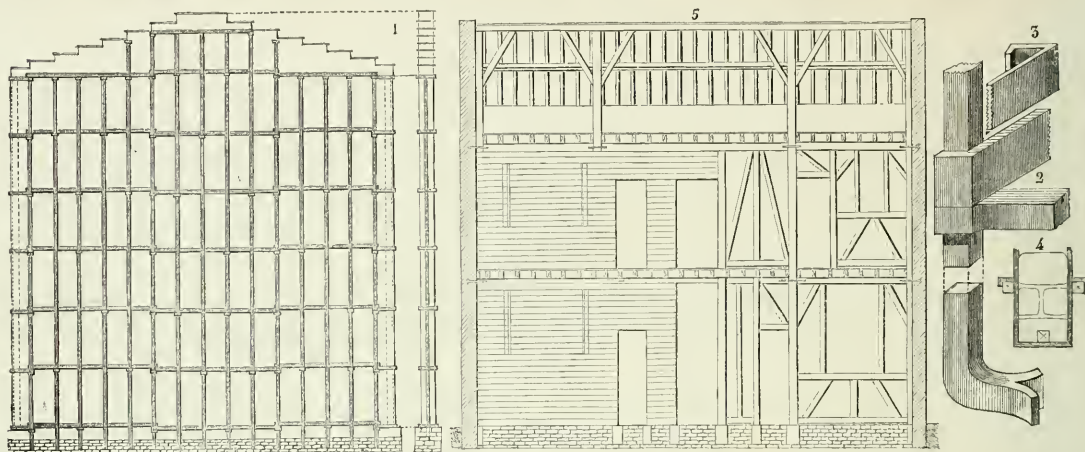




De la Réédification de la Pointe-à-Pitre.



(Fig. 1. — Vue de la Pointe-à-Pitre, telle qu'elle est actuellement.)



(Système de construction en bois et en fer pour la Pointe-à-Pitre. — Fig. 2, Assemblage des montants. — Fig. 3, Agrafes des traversines. — Fig. 4, Tête de Mur. — Fig. 5, Coupe de Maison.)

Lorsque nous arriva des tropiques cette effrayante nouvelle : « La Pointe-à-Pitre n'est plus, un tremblement de terre l'a renversée en soixante-dix secondes ; » tous les cœurs furent émus, toutes les bourses s'ouvrirent, l'élan sympathique fut spontané et général ; mais depuis, tant de faits nouveaux sont venus détourner l'attention publique de ce désastre, qu'une grande partie des personnes qui se sont le plus intéressées à cette grande infortune s'étonnera d'apprendre que la Pointe-à-Pitre ne soit pas encore réédifiée.

Cette réédification est encore bien éloignée, si nous nous en rapportons à une brochure publiée sur la situation actuelle de cette colonie, par M. A. Petit, architecte, qui, quelque temps après la catastrophe, fut autorisé par le ministre de la marine à se rendre à la Guadeloupe pour mettre son zèle et ses lumières au service de nos malheureux frères sans abri, d'étudier les causes d'une destruction si complète et les moyens d'en préserver les constructions nouvelles.

Ea effet, les fonds provenant de la souscription, et répartis avec une justice admirable par M. l'amiral-gouverneur Gourbeyre, ont à peine suffi d'abord à nourrir, vêtir et abriter, dans des bâtiments provisoires élevés sur les quais, une population dénuée de tout, puis à effectuer d'énormes déblaiements aujourd'hui encore inachevés, et à venir en aide aux négociants menacés d'une ruine complète.

Lorsque M. Petit, accompagné de M. Place, secrétaire de la mission de France pour Haïti, fut parcourir cette ruine immense, il comprit tout d'abord que l'obstacle le plus grand à la réédification de la Pointe-à-Pitre était le découragement et la stérilité de ses habitants.

A cette première cause s'ajoutent encore l'incertitude de l'avenir de la colonie menacé par la concurrence du sucre indigène, l'intermissement des affaires, la rareté des ouvriers, leur inhabileté et leurs exigences, et enfin la recherche d'un mode de reconstruction de nature à résister aux écoulements et à l'incendie.

Pour répondre à toutes les nécessités de cette situation, M. Petit a présenté un plan simple, clair et de facile exécution, qui a reçu déjà l'approbation du gouvernement de la colonie, non juge en cette matière.

Les bases de ce plan ont :

- 1° Un emprunt ;
- 2° L'enrôlement et l'organisation des ouvriers ;
- 3° Un mode sûr de réédification.

La nécessité de l'emprunt et de l'organisation des travailleurs sera facilement comprise, et nous renvoyons au mémoire de M. Petit ceux qui sont curieux de connaître les moyens qu'il indique pour réaliser ses vues sur ce projet.

Nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs les détails du mode ingénieux de réédification que l'étude des faits et des lieux a suggéré à M. Petit.

Ce qui a frappé d'abord l'attention de l'architecte dans le désastre, c'est l'écroulement de toutes les maisons en pierre, et la conservation de toutes celles des maisons en bois qui n'ont pas été atteintes par les flammes.

La conséquence à tirer de ce double fait était l'abandon des constructions en pierre et l'adoption des constructions en bois, malgré l'aliment que ces dernières offrent à l'incendie.

De là le problème à résoudre :  
 Trouver un mode de reconstruction capable,  
 1° De résister aux mouvements d'oscillation et de trépidation du sol ;  
 2° D'opposer une barrière à la propagation du feu.

Voici comment M. Petit paraît avoir résolu ce problème.

Les maisons construites en bois seront enclassées entre deux pignons de maçonnerie ; ces pignons seront eux-mêmes emboîtés dans une armature en fer (fig. 1) composée de montants (fig. 2) et traverses (fig. 5) fortement agrafés, et reliés de manière à ne former de chaque mur qu'un seul bloc (fig. 4), qu'une seule pierre, pour ainsi dire, obéissant au mouvement du sol sans se briser.

La disposition calculée et combinée de l'armature, en maintenant les murs en tous sens, et en empêchant leur chute, offrira à l'incendie des obstacles qui permettront toujours aux maisons de résister en temps utile.

Ces constructions, en prenant pour base un terrain de 12 mètres sur 10 mètres, ne dépasseront pas le prix de 186 fr. 25 c. le mètre carré, soit 22,000 fr. environ par chaque maison prête à recevoir de huit à dix habitants (fig. 3).

Les expériences faites ont paru assez concluantes pour que le projet fut adopté par le conseil colonial et le gouvernement ; M. Petit vient de partir pour le mettre à exécution.

En présence du nouveau désastre qui vient encore d'affliger la Guadeloupe, nous faisons des vœux pour l'accomplissement en tous points de cette œuvre grande et utile, à laquelle doivent s'intéresser tous les hommes qui désirent la conservation d'une colonie ancienne, opulente et indispensable à notre commerce dans les Antilles et les Amériques, et de la plus haute importance pour notre marine militaire.

Il ne faut pas, en effet, oublier que, de 1792 à 1815, durant les époques si désastreuses de nos guerres maritimes, quand la Martinique et plusieurs de nos autres possessions

coloniales subissaient l'occupation anglaise, la Guadeloupe offrit toujours dans son port un asile sûr à nos vaisseaux, et ne vit jamais flotter sur ses édifices que le drapeau de la mère patrie.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Du sort de différents poëtes : Maître Adam était menuisier, le Tasse usense, Homère affligé de cécité, Milton aussi, et Reboul est boulanger.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.  
 A SAINT-PETERSBURG, chez J. ISAKOFF, libraire-éditeur, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; GOSTINOF-DVOR, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Bevue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.  
 A ALGER, chez BASTIDE et CHÉZ DEBOS, libraires.

JACQUES DUBOCHET.